

PROGRAMME CULTUREL

Votre été à Athée

Balades contées, concerts,
ciné de plein air... Toutes les
dates à retenir pour profiter
des beaux jours dans
la commune. **pp. 6-7**

BÂTIMENT

Fin de chantier à l'école maternelle

Les travaux se sont
achevés en avril
et les élèves ont
pu quitter les
préfabriqués pour
intégrer leurs locaux
avant les vacances
de printemps.
L'inauguration de
l'école « La Petite
Attégia », rénovée
et agrandie, a eu
lieu le 3 juillet. **p. 4**

MAIRIE

La composition du conseil municipal élu en mars

La maire, Adeline
Betailouloux, et
ses six adjoints.
La répartition des
23 conseillers
municipaux dans
les différentes
commissions
de travail. Les cinq
représentants
d'Athée au conseil
communautaire. **p. 8**

SONDAGE

Ensemble, améliorons la communication de la commune

Répondez vite
à notre enquête.
Si vous recevez
la version imprimée
de ce bulletin, vous
trouverez le sondage
à l'intérieur de ce
numéro. Si vous
recevez la version
numérique, vous
trouverez un PDF
joint au mail.

Le chiffre

2 886

C'est le nombre d'habitants
à Athée-sur-Cher, selon
les données de l'Insee
au 1^{er} janvier 2026. La
population est en hausse
d'un peu plus de 8 % en
dix ans (2 668 habitants
en 2016). 1 477 logements
sont recensés dans la
commune. 271 enfants sont
scolarisés à Athée-sur-Cher
(89 à l'école maternelle et
182 à l'école élémentaire).

Les lieux dont on parle dans ce numéro



Le lieu à connaître

Le site éclusier de Nitray

Écluse et barrage font partie des 16 ouvrages construits au milieu du XIX^e siècle pour canaliser le Cher et le rendre navigable. Le site éclusier de Nitray est unique : il est le seul à être construit sur la rive gauche du Cher, il est aussi le seul barrage classé aux Monuments historiques (depuis 2011). Chaque année, la remontée du barrage mobile se fait fin juin. Il est composé de 600 aiguilles en sapin pesant chacune 7 kg à sec et mesurant 2,50 m.



Le mot des élus

Nouvelle équipe, nouveau bulletin

Vous découvrez aujourd'hui la nouvelle version de notre bulletin municipal, disponible à la fois en version papier et au format numérique. Cet AT Z'infos, nous avons souhaité qu'il soit plus proche de ce que vous attendez certainement d'un bulletin communal. Il n'offre pas encore d'espace aux nombreuses et dynamiques associations que compte le village. Mais un supplément est en préparation pour le prochain numéro.

Dans cette première édition, nous vous présentons notamment l'équipe municipale élue en mars dernier. Elle réunit des élus expérimentés, déjà engagés pour la commune, et des nouveaux conseillers, qui apportent un regard neuf et leurs compétences. Cette complémentarité est une force qui se ressent déjà lors de nos réunions de travail. Nous souhaitons mettre cet élan au service d'Athée, avec une volonté simple :

travailler ensemble, concrètement, et rester proches des habitants.

Mieux informer, c'est aussi vous écouter. C'est la raison pour laquelle vous trouverez avec ce bulletin un sondage destiné à mieux connaître vos habitudes et vos besoins en matière d'informations communales. Ce sondage peut être complété directement sur la page jointe à ce bulletin (ou le PDF par e-mail), ou bien en ligne via le

lien ou le QR code indiqué. Cette démarche correspond à un engagement pris pendant la campagne : adapter notre communication à vos pratiques. Nous comptons sur votre participation. Vos réponses nous aideront à faire évoluer nos outils progressivement pour que chacun puisse trouver plus facilement les informations utiles.

Au cours de notre mandat, nous espérons faire aboutir nos projets. Ils ont pour but de continuer à améliorer la vie dans notre commune, de s'adapter aux enjeux à venir, de créer du lien et de l'enthousiasme. Nous souhaitons qu'élus et habitants d'Athée-sur-Cher puissent échanger de façon constructive, dans l'écoute et le respect réciproques.

Nous vous souhaitons à toutes et tous un très bel été. Nous vous donnons rendez-vous lors de nos nombreux événements annoncés dans ce n°1 d'AT Z'infos. ■

Notre but est de continuer à améliorer la vie dans la commune, de s'adapter aux enjeux à venir, de créer du lien et de l'enthousiasme.

La question aux élus

Pourquoi n'y a-t-il plus de feu d'artifice lors du 14 juillet à Athée ?

Depuis 2020, la municipalité n'a pas organisé de feu d'artifice sur notre commune pour plusieurs raisons :

1. Le coût : un feu d'artifice, c'est pour ainsi dire « de l'argent qui part en fumée ». Un feu d'artifice coûterait à Athée entre 4 500 et 5 000 euros. Or, le budget communal reste très contraint. Les élus font donc le choix de consacrer l'argent disponible à des projets concrets d'intérêt général.

2. Les interdictions préfectorales : elles sont de plus en plus fréquentes pour ce genre d'événements.
3. Le lieu : plus possible autour de la mare du parc du château de la Chesnaye. Au-dessus du complexe sportif : lieu moins agréable, sans compter la gêne

et le danger pour les riverains. Renseignement a été pris pour des spectacles de drones, à l'avenir. À noter : un magnifique feu d'artifice est proposé par la communauté de communes le samedi qui suit le 14 Juillet. Cet été : le samedi 18 juillet. Coût : plus de 10 000 euros.



Dans chaque numéro, nous répondons à une question. Posez la vôtre à communication@mairieathée.fr (en indiquant en objet du mail « QUESTION »).



La photo

L'école maternelle « La Petite Attégia » a été construite en 1981. Les travaux lancés l'été dernier avec le réaménagement intérieur de l'existant et la construction de l'extension se sont achevés début avril. Les 89 élèves ont pu intégrer leurs nouveaux locaux avant les vacances de printemps. Et le bâtiment scolaire a été inauguré le vendredi

Chemin des Dames, 3 juillet 2026

3 juillet, en présence notamment de la maire et des élus municipaux. Voté lors du précédent mandat, ce projet d'un coût de 956 016 euros TTC a bénéficié d'aides de l'État (283 297 euros) et du Département (212 473 euros). Pour le plus grand bonheur des petits et des grands, l'ère des préfabriqués est désormais terminée. ■



Dans chaque numéro, nous publions dans ces pages une **photo prise à Athée-sur-Cher**, qu'elle soit insolite, étonnante ou tout simplement belle. N'hésitez pas à **nous envoyer les vôtres** à communication@mairieathée.fr (en indiquant en objet du mail « PHOTO »).

L'agenda

18 juillet Jour de Cher

C'est la 10^e édition de ce festival fluvial itinérant. Quatre événements sont proposés autour du site éclusier de Nitray.

Voir le détail pages suivantes.

28 août Ciné de plein air

Le film *Bécassine !*, de Bruno Podalydès, sera diffusé sur l'esplanade de la mairie.

Voir le détail pages suivantes.

30 août Forum des associations et des entreprises

Rendez-vous annuel (le dernier dimanche d'août) pour découvrir les associations et les entreprises de la commune. Les nouveaux arrivants sont conviés à un pot d'accueil.

Gymnase, 9 h-12 h 30, entrée gratuite.

16 septembre Conseil municipal

Les élus se retrouvent pour une séance de rentrée après la pause estivale. Conseils suivants : le 14 octobre et le 18 novembre.

Salle du conseil de la mairie, 20 h 30.

19-20 septembre Journées européennes du patrimoine

L'occasion de découvrir des aspects marquants de l'histoire de notre village.

Voir le détail pages suivantes.

17 octobre Repas des aînés

Un moment convivial proposé chaque année aux Athégiennes et Athégiens de plus de 70 ans. Pensez à vous inscrire en septembre.

Voir le détail p. 9.

17 octobre Opération « Nettoyons notre village »

Tous les habitants, jeunes et moins jeunes, sont invités à venir ramasser les déchets qui jonchent malheureusement parfois notre commune.

Voir le détail p. 13.



Le sujet à la une

Spectacles, balades, ciné: voici le programme de l'été à Athée!

Il y en a pour **tous les goûts** dans notre village jusqu'à la fin septembre, avec le site éclusier de **Nitray en vedette**.

Jour de Cher : un événement incontournable de la saison estivale

Le **samedi 18 juillet**, c'est Jour de Cher! On ne présente plus ce festival fluvial itinérant, dont Athée-sur-Cher constitue la 6^e et dernière étape, avant le retour des participants à Bléré. Plusieurs événements et activités sont prévus toute la journée sur le site éclusier de Nitray, pavés pour l'occasion : des **balades** fluviales (à partir de 10h, 4€ par personne), une balade sonore en autonomie, des **siestes musicales**, une visite guidée et une chasse au trésor sur le thème du patrimoine des bords de Cher (à 14h, sur réservation sur www.paysloiretouraine.fr), une **fête**

foraine pour escargots appelée Slow Park (de 14h à 17h) et une **déambulation musicale** intitulée *Voyage au bout du lit* (à 16h 15). Sans oublier le sentier d'interprétation du Cher, promenade pédestre de Chandon à Nitray. Il sera possible de pique-niquer sur place le midi.

Un été à Nitray : des activités jusqu'à l'automne sur le site éclusier

En plus de Jour de Cher, le site de Nitray accueille cette année la 1^{re} édition d'**Un été à Nitray**, organisé par le Nouvel Espace du Cher, la communauté de communes, l'office de tourisme et plusieurs associations. Les animations, qui ont débuté en avril, se poursuivront **jusqu'au 26 septembre**, pour faire découvrir le Cher canalisé et l'histoire locale.

Au programme :

- Une **exposition sur la navigation et la batellerie** à la Maison des Amis du Cher (ouverte les

week-end des 1^{er} et 2 août, des 29 et 30 août et des 19 et 20 septembre et à d'autres dates selon les possibilités, de 10h à 18h, gratuit).

- Des **conférences sur la période de l'Occupation** : les déportés du canton (samedi 1^{er} août, à 14h, gratuit) et les 20 Tourangelles du convoi des 31 000 (22 août, à 14h, gratuit). Elles seront suivies d'une balade contée de Nitray à Chandon sur l'histoire d'Athée et de ses héros (à 16h, 5€, gratuit jusqu'à 18 ans). S'y ajoute un atelier pour s'initier à la généalogie : comment retrouver la trace de ses ancêtres en 1914-1918 et 1939-1945 (samedi 26 septembre, à 14h, gratuit).

- Des **animations autour de la pêche** : découverte des poissons et des petites bêtes aquatiques (mercredi 5 août et jeudi 13 août, à 14h, gratuit sur réservation au 06 28 34 21 19) et initiation à la pêche au coup (mardi 25 août, de 10h à 17h, idem au 06 14 42 37 25).

- Le samedi 5 septembre, le musée numérique Micro-Folie propose un **atelier créatif destiné aux 3-6 ans** (à 10h), puis une **redécouverte du patrimoine architectural** de la région grâce à une mini-conférence (à 14h). Les deux manifestations sont gratuites, sur réservation par e-mail (micro-folie@epeignelesbois.fr).

Pendant toute la saison, il est possible de faire des **balades en bateau traditionnel** (une toue cabanée) jusqu'au château de Chenonceau (25€) ou lors d'une soirée au coucher de soleil (15€, infos au 06 09 52 42 24).

En photos (de gauche à droite). 1. Une croisière fluviale sur le Cher à bord d'un bateau traditionnel, avec Valchantray.

2. La compagnie Courir les rues, présente à Jour de Cher à Nitray avec son spectacle *Voyage au bout du lit* (crédit : Compagnie Courir les rues).

3. L'actrice Émeline Bayart dans le rôle principal du film *Bécassine!*, à découvrir le 28 août (crédit : Anne-Françoise Brillot).

En couverture. Le duo Notting Hill, en concert à la Fête de la musique à Athée, le 20 juin.

Ciné de plein air : les aventures de Bécassine sur grand écran

Le vendredi **28 août**, *Bécassine!* entre en piste. Ce film de Bruno Podalydès sera diffusé sur l'esplanade de la mairie lors d'une séance en plein air gratuite (sans réservation). La **projection** débutera à **21 h**, mais rendez-vous est donné **dès 19 h** à ceux qui le souhaitent pour un **pique-nique** sorti du panier. Boissons et gourmandises seront en vente. En cas de mauvais temps, la séance aura lieu dans la salle René Bessé.

L'histoire locale à l'honneur lors des Journées européennes du patrimoine

Le **week-end des 19 et 20 septembre**, une **exposition** sur le « convoi des 31 000 » se tiendra dans l'église et dans la salle Abbé Lacour (de 14h à 18h le samedi, de 9h à 17h le dimanche, gratuit). Dans ce convoi, 230 résistantes ont été déportées à Auschwitz, en 1943. Parmi elles : 20 Tourangelles. Le **documentaire** *Les 31 000* sera diffusé dans l'église (à 20h le samedi, participation libre) en présence de la réalisatrice, Natacha Giler. La tour de la Magnanerie accueillera une **exposition** sur l'histoire de la soierie (mêmes horaires les deux jours). Une **balade contée** sera proposée sur le sentier d'interprétation de la ligne de démarcation (à 9h 30 le dimanche, 5€, gratuit jusqu'à 18 ans). ■



De gauche à droite : Sandra Mari, Thomas Estevao, Gaëlle Godefroy, Julien Hellio, Marion Frouin, Patrick Chatellier-Humeau, Karine Patin, Gwenaëlle Carré, Emilie Peto, Ludovic Dalençon, Céline Broucke, Adeline Betaillouloux, Thierry Canteiro, Isabelle Pais, Olivier Latour, Jean-Louis Laruelle, Pascal Girolet, Vincent Deniziot, Marylène Coussy. **Absents :** Claire Perissat, Thomas Renault, Laurent Neveu, Nelly Giraudon.

Ce qu'il faut retenir

La composition du conseil municipal

La nouvelle équipe est au travail autour d'Adeline Betaillouloux, élue maire d'Athée-sur-Cher le 20 mars.

Les 23 membres du conseil municipal se sont répartis dans les sept commissions de travail, dont Adeline Betaillouloux, maire, est présidente de droit.

Les commissions municipales

• **Finances :** Laurent Neveu, Marylène Coussy, Karine Patin, Olivier Latour, Marion Frouin, Vincent Deniziot, Gwenaëlle Carré, Céline Broucke. • **Voirie, réseaux, espaces verts :** Vincent Deniziot, Thomas Renault, Jean-Louis Laruelle, Ludovic Dalençon. • **Urbanisme :** Laurent Neveu, Thierry Canteiro, Ludovic Dalençon, Jean-Louis Laruelle, Julien Hellio. • **Environnement :** Vincent Deniziot, Karine Patin, Thierry Canteiro, Sandra Mari, Céline Broucke, Julien Hellio, Nelly Giraudon, Patrick Chatellier-Humeau, Ludovic Dalençon. • **Jeunesse et vie**

scolaire : Marion Frouin, Gaëlle Godefroy, Claire Perissat, Nelly Giraudon. • **Sports et vie associative :** Olivier Latour, Isabelle Pais, Thomas Renault, Thierry Canteiro, Pascal Girolet, Gwenaëlle Carré. • **Culture, patrimoine et tourisme :** Karine Patin, Thierry Canteiro, Julien Hellio, Gaëlle Godefroy, Claire Perissat, Patrick Chatellier-Humeau, Jean-Louis Laruelle. • **Communication :** Karine Patin, Laurent Neveu, Patrick Chatellier-Humeau, Thierry Canteiro, Julien Hellio. • **Participation et citoyenneté :** Olivier Latour, Laurent Neveu, Isabelle Pais, Thomas Estevao, Sandra Mari, Emilie Peto, Pascal Girolet.

Les adjoints

Six adjoints ont été élus pour seconder la maire : Marylène Coussy, Laurent Neveu, Olivier Latour, Karine Patin, Marion Frouin et Vincent Deniziot.

Les élus communautaires

Athée-sur-Cher est représenté à la communauté de communes Autour de Chenonceaux par Adeline Betaillouloux, Laurent Neveu, Karine Patin, Julien Hellio et Marylène Coussy. ■

Les infos du village en bref

FINANCES

Un budget communal de 3,4 millions € pour 2026

Le 11 février, le conseil municipal (mandat précédent) a voté le budget pour l'année 2026 et validé celui de 2025. La commune clôt ainsi l'année avec un excédent de **fonctionnement** (chauffage, électricité, fournitures, paiement des agents, subventions versées...) de 188 160 euros (sur un total de 2 192 095 euros) et un déficit d'**investissement** (équipements, constructions, remboursement des emprunts...) s'élevant à 61 960 euros (sur un total de 843 428 euros) dû aux travaux de l'école maternelle, pour lesquels des subventions prévues en 2025 ne seront versées qu'en 2026. Le budget 2026, lui, a été adopté à l'équilibre pour un total de 3 453 654,32 euros.

VOIRIE

Plusieurs réfections de chaussées depuis janvier

Voici la liste des travaux de voirie du premier semestre : rue du Bocage, à Bois-Bidault (devis de 1 140 euros), impasse des Oiseaux, quartier de Ferrière, où une partie de la placette et le trottoir de l'allée des Lis ont été refaits, rue du Vieux-Puits, à Martigné (devis de 720 euros), carrefour de la

rue du Moulin-à-Vent et de la rue des Coteaux, à la Chenelle (travaux de 2024 non terminés), ainsi que rue des Côtes, à la Demeurie (devis de 2 307 euros).

CONVIVIALITÉ

Le « repas des aînés » est prévu le 17 octobre

Cette année, le repas des Athégiens de plus de 70 ans aura lieu le samedi 17 octobre. Il s'agit d'un moment convivial très apprécié. Début septembre, les bénéficiaires recevront une invitation dans leur boîte aux lettres. L'inscription se fera à la mairie du 14 au 30 septembre. Une participation sera demandée : 10 euros pour les plus de 70 ans (prix du repas pour les conjoints de moins de 70 ans pas encore fixé). Si vous ne recevez pas l'invitation alors que vous avez plus de 70 ans, contactez la mairie.

ROUTES

Le fauchage, un gros boulot chaque année !

Le fauchage, confié à l'entreprise Dubreuil, a débuté en mai par les banquettes dans le bourg et les hameaux. Il s'est poursuivi en juin dans les chemins ruraux, suivant leur accessibilité (un premier passage a eu lieu début mai). En août, ce sera au tour des fossés issus du remembrement (selon l'accessibi-

lité des parcelles riveraines), puis, à l'automne, des accotements, talus et fossés. La municipalité a acquis un broyeur adaptable sur le petit tracteur. Cela permet d'améliorer l'entretien des chemins entre deux passages de Dubreuil. Ce fauchage complémentaire est réalisé par les agents communaux. L'élagage des abords de bois restant à la charge des propriétaires, la mairie remercie ceux qui sont intervenus sur leur(s) parcelle(s). De même pour les haies aux abords des routes et des carrefours.

EAUX PLUVIALES

Premières actions pour éviter les inondations

La municipalité a commencé à mettre en œuvre les préconisations de l'étude du cabinet HADES pour améliorer l'écoulement des eaux pluviales. Au May, une parcelle privée est en cours d'achat, afin de réaliser un bassin d'écroulement. Au sentier de l'Espérance, un fossé a été creusé (5 947 euros HT) pour dévier les eaux pluviales. Il est prévu d'acheter une bande de terrain d'un mètre de large le long du fossé, dans le but de redessiner ce fossé en aval du hameau. La municipalité tient à saluer la qualité des échanges avec les propriétaires des parcelles concernées par ces acquisitions. ■

La question pratique

Il existe un « registre canicule » communal : à quoi sert-il et comment s'inscrire ?

Un plan national de prévention canicule est activé chaque année. Il est destiné aux personnes isolées particulièrement exposées en cas de hausse durable des températures : personnes âgées, fragiles ou en situation de handicap. Toute Athégienne et tout

Athégien se trouvant dans cette situation peut demander son inscription sur le registre à la mairie, par écrit (un tiers peut faire la démarche à sa place) ou directement par téléphone. Ce registre permet l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement

d'alerte et d'urgence. Il est déployé quand le plan canicule de niveau 3 est activé (chaleurs intenses avec des températures nocturnes à des niveaux élevés, sur plus de trois jours d'affilée). Informations complémentaires à la mairie (02 47 50 68 09) ou au CCAS (02 47 50 23 73).

Les nouvelles du village en images



CONVIVIALITÉ

La 5^e Fête des enfants a tenu ses promesses

Le 29 mai a eu lieu la 5^e édition de la Fête des enfants. Après l'école ou la sieste, tout le monde s'est réuni pour des jeux, une chasse au trésor, une danse de groupe... Comme chaque année, les écoles ont ouvert leurs portes. Le relais petite enfance et la crèche étaient là pour les tout-petits. Conseil municipal des jeunes, cantine, bibliothèque, Club Loisirs et Culture et Association des parents d'élèves ont œuvré pour les plus grands. Un grand merci à tous ! ■

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Une pergola dans la cour, végétalisée à la rentrée

Grâce à la mobilisation de parents d'élèves, une pergola a été construite dans la cour de l'école élémentaire Germaine Renauld. Trois jours de travail ont été nécessaires pour finaliser la structure en métal fixée dans des bacs remplis de terre. Des bancs ont été installés. Le chantier devait s'achever fin juin avec la plantation des végétaux. Mais celle-ci a été reportée à la rentrée, en raison d'une fuite d'eau nécessitant des travaux. ■



EXPO PHOTOS

Des cartes postales d'Athée reconstituées 100 ans après

L'association Athée Z'images propose cet été son exposition « Athée 100 ans après ». À partir d'anciennes cartes postales du village, les photographes du club ont reconstitué des scènes d'autrefois en les adaptant au goût du jour (exemple : une voiture à la place d'une charrette). Des habitants ont posé. Les œuvres sont visibles dans le square, près de la salle René Bessé. D'autres photos sur le thème « Lumière » sont exposées à Nitray, Vallet et Grandlay. ■

PORTRAIT

René Fournier, 105 ans, doyen des Athégiens et précurseur de l'aviation « verte »

René Fournier a fêté ses 105 ans le 14 avril. Il est le doyen d'Athée, où il vit depuis près de 60 ans. Pour son 100^e anniversaire, nous avons relaté les aventures vécues durant la Seconde Guerre Mondiale par ce personnage passionnant, passionné et épris de liberté. Mais pour René Fournier, ces aventures sont anecdotiques. Pour lui, ce qui a toujours primé, c'est sa passion pour les avions planeurs dont il est l'inventeur. Passion qui guide toute sa vie et qui reste intacte encore aujourd'hui. Pour ses 105 ans, c'est donc à l'inventeur de génie et au visionnaire que nous rendons hommage.

Rêve. En 1957, à l'âge de 36 ans, alors qu'il dirige une entreprise florissante, René Fournier décide de réaliser son rêve : construire le prototype de son avion dessiné dès 1947. « *Je devais faire mon choix : réussir ma vie ou réussir dans la vie* », explique-t-il. En 1960, le RF-01, pour René Fournier n° 1, voit le jour. Il est équipé d'un moteur de Coccinelle (Volkswagen) de 27 chevaux. René Fournier est un précurseur



puisque'il invente l'avion le plus silencieux et le plus sobre au monde : 8,5 litres de carburant par heure à 150 km/h ; 3,5 litres à 90 km/h. Il le surnomme l'« avion planeur », car il peut couper le moteur.

Succès mondial. S'ensuit une carrière de constructeur semée d'embûches mais passionnante. « *Je n'ai jamais eu d'argent, mais j'ai eu une vie riche*. » Au total, il a créé 15 modèles d'avion, dont cinq ont été produits en série : deux en France, les autres en Allemagne, en Angle-

terre et au Brésil. Le dernier est sorti d'un atelier d'Épinal en 1995. Plus de 1 100 avions René Fournier sont sortis des lignes de production et ont été vendus dans plus de 35 pays. Beaucoup volent encore. René Fournier reste une figure de l'aviation mondiale : le Club Fournier International réunit les fans de ce précurseur, des États-Unis à l'Afrique du Sud, en passant par le Japon, l'Australie, la Pologne... L'avionneur raconte son épopée dans *Mon rêve et mes combats*. Ce livre est disponible à la bibliothèque d'Athée. ■



L'énigme en image

#1

Où cette photo a-t-elle été prise ?



Chaque trimestre, nous vous invitons à élucider un mystère en trouvant, selon les cas, le lieu précis (à Athée-sur-Cher) où une photo (en gros plan) a été prise ou l'objet peu banal qui y figure. Envoyez vite votre réponse à communication@mairieathée.fr (en indiquant en objet du mail « ENIGME 001 »).

La réponse et le (ou la) gagnant(e) seront annoncés dans le prochain numéro.

La nouvelle règle

Un adhésif collé sur votre poubelle jaune pour signaler les erreurs de tri

Il est impératif de bien trier ses déchets ménagers. Dans la poubelle jaune : les emballages, les boîtes de conserve, le papier, le carton... doivent être mis en vrac (et non pas dans un sac). Le Smictom d'Amboise a décidé d'agir pour réduire les erreurs de tri. Depuis le 1^{er} juillet, un adhésif rouge (*photo ci-contre*), visible et résistant, indique donc aux usagers concernés qu'ils doivent retirer leur bac jaune afin qu'il soit collecté (deux semaines plus tard).

Pour rappel, les principales erreurs de tri constatées dans les bacs jaunes sont :

- des déchets imbriqués les uns dans les autres ;
- des emballages non vidés de leur contenu ;
- des textiles ;
- des ordures ménagères ;
- du verre.

Le mauvais tri représente un coût annuel de 330 000 euros pour la collectivité, donc pour nous tous.

Pour toute question ou clarification sur le ramassage des déchets, n'hésitez pas à contacter le Smictom au 02 47 23 47 66.



ANNONCE

#JE PEUX SAUVER UNE VIE

EN DEVENANT CITOYEN SAUVETEUR NOUS POUVONS TOUS SAUVER UNE VICTIME D'ARRÊT CARDIAQUE

1 - Je télécharge l'application sur mon smartphone à l'aide du QR code

2 - Je crée mon profil avec mes compétences >

Choisissez votre profil

Aidez-nous à faire reculer la mortalité liée à l'arrêt cardiaque et ce, quelque soit votre niveau d'engagement.

Contributeur

Contribuez à Staying Alive en ajoutant / éditant des DAE dans votre région.

Sauveteur non formé

En + d'être contributeur, soyez prêt(e) à aider en cas d'urgence en apportant le DAE le plus proche.

Sauveteur formé

En + de pouvoir référencer, éditer, signaler et apporter un DAE en cas d'urgence, intervenez surtout pour réaliser les gestes de premiers secours.

3. Soyez prêt à sauver des vies, à tout moment, partout !

4 défibrillateurs sont installés dans le centre d'Athée :

- Salle René Bessé (4, chemin des Dames)
- Bibliothèque (1, rue de la Gangnerie)
- Gymnase intercommunale (chemin des Dames)
- Mairie* (9, chemin des Dames)

* Pendant les horaires d'ouverture

La page du conseil municipal des jeunes



L'élection du CMJ, comment ça se passe ?

Le sujet
choisi par le CMJ

Créé en 2022, le conseil municipal des jeunes sera **renouvelé cet automne**. Il compte **12 membres** élus par les Athégiennes et les Athégiens de 9 à 11 ans.

Si tu entres en CM1 ou en CM2, tu vas pouvoir voter bientôt, comme les grands, pour désigner tes élus au conseil municipal des jeunes (CMJ) d'Athée. La date du vote n'est pas encore fixée, mais il aura lieu à l'automne.

Tous les élèves de ces classes viendront dans la salle du conseil municipal, à la mairie, pour participer à l'élection. Comme les adultes, ils présenteront leur carte d'électeur. Puis ils passeront dans l'isoloir, à l'abri des regards, pour glisser leur bulletin dans l'enveloppe. Car le vote est secret ! Les jeunes électeurs déposeront ensuite leur enveloppe dans l'urne. Enfin, ce sera le « dépouillement » : on ouvre l'urne, on compte les bulletins, on attribue les voix à chaque candidat et on obtient les résultats.



Le CMJ élu en 2024 (ici, avec Olivier Delaveau et Adeline Betaillouloux) compte cinq filles et sept garçons. Ethan est le maire, avec Élise et Tom comme adjoints.

Les 12 membres du CMJ sont élus pour deux ans (tous les élèves de CM1 et CM2 ont le droit d'être candidats). Après l'élection, ils se réunissent pour désigner, lors d'un vote, leur maire et ses adjoints.

Ensuite, place à l'action ! Nous présenterons dans notre prochain numéro les projets menés depuis 2024. Parmi eux : une après-midi jeux de société à l'Ephad de la Chesnaye, un très bon moment de partage. ■

Comment participer à l'opération « Nettoyons notre village » ?

C'est l'une des actions dont le CMJ est partenaire : l'opération « Nettoyons notre village » se tiendra le samedi 17 octobre, de 10 h à midi. Elle a lieu deux fois par an, au printemps et en automne. Tous les habitants

d'Athée sont invités à participer : plus vous serez nombreux, plus votre quartier ou votre hameau aura de chances d'être quadrillé et nettoyé. La municipalité fournit les pincettes et les sacs poubelles. Rendez-vous est donné

devant la mairie avant 10 h. Il faut venir avec sa paire de gants adaptés au ramassage et, de préférence, un gilet jaune, pour être bien visible sur le bord des routes. En général, le CMJ organise un concours du « meilleur ramasseur de déchets », par équipes. Et cette année, le Club Loisirs et Culture participe à un défi national visant

Le bon geste
validé par le CMJ

à ramasser 50 tonnes de déchets en plastique. Il y aura donc une pesée ! Un moment convivial autour d'un verre de l'amitié est prévu à la fin de l'opération de nettoyage.

Le calendrier

- **Ramassage des ordures** : un lundi sur deux, sauf si férié, alors reporté au mardi.
- **Passage de la balayeuse** : le premier mercredi du mois, avec trois circuits en alternance (voir en bas de page).
- **Marché du village** : le jeudi à partir de 16 h, sauf fermeture exceptionnelle (ex. : vacances d'été).  [Le Marché d'Athée](#)
- **Parution du prochain numéro d'AT Z'infos** : le premier vendredi de mars, juillet et novembre.

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre
1 Mercredi ● Circuit 1	1 Samedi	1 Mardi	1 Jeudi ●	1 Dimanche
2 Jeudi ●	2 Dimanche	2 Mercredi ● Circuit 3	2 Vendredi	2 Lundi
3 Vendredi	3 Lundi ●	3 Jeudi ●	3 Samedi	3 Mardi
4 Samedi	4 Mardi	4 Vendredi	4 Dimanche	4 Mercredi ● Circuit 2
5 Dimanche	5 Mercredi ● Circuit 2	5 Samedi	5 Lundi	5 Jeudi ●
6 Lundi ●	6 Jeudi	6 Dimanche	6 Mardi	6 Vendredi ●
7 Mardi	7 Vendredi	7 Lundi	7 Mercredi ● Circuit 1	7 Samedi
8 Mercredi	8 Samedi	8 Mardi	8 Jeudi ●	8 Dimanche
9 Jeudi ●	9 Dimanche	9 Mercredi	9 Vendredi	9 Lundi ●
10 Vendredi	10 Lundi	10 Jeudi ●	10 Samedi	10 Mardi
11 Samedi	11 Mardi	11 Vendredi	11 Dimanche	11 Mercredi
12 Dimanche	12 Mercredi	12 Samedi	12 Lundi ●	12 Jeudi ●
13 Lundi	13 Jeudi	13 Dimanche	13 Mardi	13 Vendredi
14 Mardi	14 Vendredi	14 Lundi ●	14 Mercredi	14 Samedi
15 Mercredi	15 Samedi	15 Mardi	15 Jeudi ●	15 Dimanche
16 Jeudi ●	16 Dimanche	16 Mercredi	16 Vendredi	16 Lundi
17 Vendredi	17 Lundi ●	17 Jeudi ●	17 Samedi	17 Mardi
18 Samedi	18 Mardi	18 Vendredi	18 Dimanche	18 Mercredi
19 Dimanche	19 Mercredi	19 Samedi	19 Lundi	19 Jeudi ●
20 Lundi ●	20 Jeudi	20 Dimanche	20 Mardi	20 Vendredi
21 Mardi	21 Vendredi	21 Lundi	21 Mercredi	21 Samedi
22 Mercredi	22 Samedi	22 Mardi	22 Jeudi ●	22 Dimanche
23 Jeudi	23 Dimanche	23 Mercredi	23 Vendredi	23 Lundi ●
24 Vendredi	24 Lundi	24 Jeudi ●	24 Samedi	24 Mardi
25 Samedi	25 Mardi	25 Vendredi	25 Dimanche	25 Mercredi
26 Dimanche	26 Mercredi	26 Samedi	26 Lundi ●	26 Jeudi ●
27 Lundi	27 Jeudi	27 Dimanche	27 Mardi	27 Vendredi
28 Mardi	28 Vendredi	28 Lundi ●	28 Mercredi	28 Samedi
29 Mercredi	29 Samedi	29 Mardi	29 Jeudi ●	29 Dimanche
30 Jeudi	30 Dimanche	30 Mercredi	30 Vendredi	30 Lundi
31 Vendredi	31 Lundi ●		31 Samedi	

Les circuits de la balayeuse

Circuits 1, 2 et 3	Tout le bourg et tout le quartier de Ferrière.
Circuit 1	• Placettes du quartier de Ferrière : allées des Tulipes et des Bleuets • Le May : rues de Cigogné et des Bertinelles • La Voix creuse : rue du Gué et chemin des Bruyères • Beigneux : rues de la Halbutterie, du Perron et des Puits.
Circuit 2	• Placettes du quartier de Ferrière : allées des Lis et des Lilas • Brosse-Pelée : rues de la Vigne-Chevreau et de la Croix-de-Marloup • Martigné : rue du Vieux-Puits et allée du Marronnier ; • Moulins : rue de la Colasserie.
Circuit 3	• Placettes du quartier de Ferrière : rue des Glycines • Gâtinelle : rues des Sources, de Mansay, des Bournais et des Valinières • Chandon : rues du Port et des Mariniers.

Il est demandé aux habitants de laisser le **passage libre** devant chez eux (y compris l'accès aux trottoirs) **dès la veille au soir**, pour que la balayeuse puisse faire son travail le mercredi matin. À noter : le balayage n'est pas assuré en période de gel.

**ATHÉE
SURCHER**

Mairie d'Athée-sur-Cher
9, chemin des Dames
37270 ATHÉE-SUR-CHER

AT Z'infos est une publication municipale qui paraît trois fois par an.

- Directrice de la publication : Adeline BETAÏLOULOUX, maire
- Comité de rédaction : Karine PATIN, maire adjointe, et les autres membres de la commission communication
- Suivi : Patricia FARDILHA communication@mairieathee.fr
- Conception et mise en page : Patrick CHATELLIER-HUMEAU, élu municipal.

Les adresses, horaires et contacts utiles (à Athée)

ADMINISTRATIONS ET SERVICES

Mairie

9, chemin des Dames
☎ 02 47 50 68 09
✉ accueil@mairieathee.fr
• Lundi, mardi, mercredi et jeudi : 9 h-12 h 30
• Vendredi : 9 h-12 h 30 / 15 h-17 h 30.

Agence postale

1, rue Principale
🌐 laposte.fr (cliquer sur Localiser La Poste)
• Lundi, mercredi et jeudi : 14 h 15-17 h
• Mardi : 14 h 15-18 h 15
• Vendredi : 9 h 30-12 h 30.
Levée du courrier tous les jours à 10 h.

Déchetterie

Zone de la Ferrière
🌐 www.smictom-amboise.fr (cliquer sur Trouver votre déchetterie)
• Jusqu'au 15 sept., lundi, jeudi et samedi : 7 h 30-14 h 30 • Puis lundi, vendredi et samedi : 9 h-12 h / 14 h-18 h • Mardi, mercredi et jeudi : 9 h-12 h.

Crèche Les Lucioles

7, chemin des Dames
☎ 02 47 28 40 37

École maternelle

La Petite Attégia
7, chemin des Dames
☎ 02 47 50 28 75
✉ ecm-athee-sur-cher@ac-orleans-tours.fr

École élémentaire

Germaine Renaud
1, chemin des Dames
☎ 02 47 50 68 51
✉ ece-athee-sur-cher@ac-orleans-tours.fr

Cantine scolaire

5, chemin des Dames
☎ 02 47 50 28 74
🌐 cantescolaireathee.surcher.wordpress.com
• Lundi, mardi, jeudi et vendredi : permanences régulières de 8 h à 11 h 30 (sauf pendant les vacances scolaires).

Club Loisirs et Culture

Chemin des Dames
☎ 02 47 50 27 10
🌐 www.club-loisirs-culture-athee.com

Bibliothèque

Lire Délivre
1, rue de la Gangnerie
☎ 02 47 35 62 94
🌐 bibathee37.bibli.fr
• Lundi, mardi et jeudi : 16 h 30-19 h • Mercredi : 10 h 30-12 h 30 / 15 h 30-19 h • Samedi : 10 h 30-12 h.

Bibliothèque historique (association Histoire et Mémoire de la Vallée du Cher)

1, rue de la Gangnerie
🌐 bibathee37.bibli.fr
• Lundi : 16 h-18 h.

SANTÉ

Maison de santé

7, rue de l'Égalité
☎ 02 47 21 08 21
🌐 maison-sante-egalite.fr
• Du lundi au vendredi : 8 h 30-19 h 30 • Samedi : 8 h 30-12 h 30.

Pharmacie

38, rue de l'Égalité
☎ 02 47 50 29 50
• Du lundi au vendredi : 9 h-12 h 30 / 14 h-19 h 30
• Samedi : 9 h-13 h.

TRANSPORTS

Bus Rémi

🌐 www.remi-centrevaldeloire.fr
Ligne D (Bléré-Tours)
• 6 à 8 passages par jour du lundi au samedi : de 6 h 36 à 18 h 30 selon les arrêts (7 arrêts à Athée, dont Église et Bono).
Ligne D (Tours-Bléré)
• 7 à 9 passages par jour du lundi au samedi : de 8 h 29 à 20 h.
Ligne TB (Athée-Bléré-Amboise), à la demande
• 2 départs par jour du lundi au samedi : à 9 h 20 et 13 h, de l'arrêt Église.
Ligne TB (Amboise-Bléré-Athée), à la demande
• 2 arrivées par jour du lundi au samedi : à 12 h 46 et 17 h 46, à l'arrêt Église.

Aire de covoiturage

Parking du terrain d'honneur du foot. Chemin des Dames.
Pour s'organiser entre particuliers :
📍 Covoiturage Athée

Comment se tenir informé de l'actualité du village ?



Grâce à ce magazine

municipal : si vous êtes déjà inscrit à *AT Z'infos*, vous n'avez rien à faire. Sinon, renvoyez-nous le bulletin ci-contre ➡



Sur le site de la mairie :

www.athee-sur-cher.fr



Sur Facebook :

[Mairie de Athée-sur-Cher](#)



Via l'appli IntraMuros :

Athée-sur-Cher



Via les écrans (commerces) et **les panneaux d'affichage** (bourg et hameaux)

Bulletin d'inscription à AT Z'infos, le magazine de la mairie d'Athée

Nom(s) et prénom(s) :

☐ Je souhaite recevoir *AT Z'infos* **en format papier** à l'adresse suivante :

Numéro et nom de la rue :

Nom du hameau éventuel :

☐ Je souhaite recevoir *AT Z'infos* **par mail** sur la (ou les) messagerie(s) suivante(s) :

.....@.....

.....@.....

Complétez ce bulletin d'inscription en indiquant votre (ou vos) nom(s) et en cochant la case souhaitée. Déposez-le ensuite à la mairie ou transmettez-le par mail (communication@mairieathee.fr).

Loi RGPD En complétant ce document, vous acceptez l'utilisation de vos données personnelles par la mairie. Les données collectées ne seront pas utilisées autrement que pour la diffusion d'actualités municipales.

Les services à connaître (à proximité d'Athée)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Autour de Chenonceaux Bléré-Val de Cher

39, rue Léon Gambetta
37150 BLÉRÉ

☎ 02 47 23 58 63

🌐 www.cc-autourdechenonceaux.fr

• Du lundi au vendredi :
9h-17h.

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Service public géré par la communauté de communes

39, rue Léon Gambetta
37150 BLÉRÉ

📧 eau@cc-autourdechenonceaux.fr

📞 Urgences nuit et week-end : 02 47 23 58 63.

ENFANCE/JEUNESSE

Relais Petite Enfance

26, rue des Déportés
37150 BLÉRÉ

☎ 07 50 56 14 18

🌐 www.csc-blere.fr/relais-petite-enfance

• Du lundi au vendredi :
à partir de 13h30, permanence téléphonique et accueil sur rendez-vous.

Accueil Jeunes 14-17 ans

13, rue Paul Louis Courier
37150 BLÉRÉ

☎ 02 47 57 29 58 /
07 77 49 12 09

📍 Accueil Jeunes CCBVC

Léo Lagrange

• Mercredi : 12h-18h

• Samedi : 14h-18h

• Tous les jours lors des
vacances scolaires :
13h30-19h.

FRANCE SERVICES

Aide aux démarches administratives

39, rue Léon Gambetta
37150 BLÉRÉ

☎ 02 47 23 58 63

📧 franceservices@cc-autourdechenonceaux.fr

• Du lundi au vendredi :
9h-17h. • 1^{er} lundi du mois
permanence à la mairie
d'Athée : 9h 30-12h.

ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETTERIES

Smictom d'Amboise

10, rue Jules Hiron
37530 NAZELLES-NÉGRON

☎ 02 47 23 47 66

🌐 www.smictom-amboise.fr

• Du lundi au jeudi : 9h-12h /
13h30-17h • Vendredi :
9h-12h / 13h30-16h30.

URGENCES

Gendarmerie

161, rue du Chemin Vert
37150 BLÉRÉ

☎ 02 47 30 82 60

• Du lundi au samedi :

8h-12h / 14h-18h

• Dimanche et jours fériés :

9h-12h / 15h-18h

📞 Numéro d'urgence
(Police Secours) :
17 (ou 112).

Sapeurs-pompiers

Centre de secours
Val du Cher Bléré
674, route de Loches
37150 BLÉRÉ

🌐 www.sdis37.fr

📞 Numéro d'urgence :
18 (ou 112).

Samu

📞 Numéro d'urgence
médicale : 15 (ou 112).

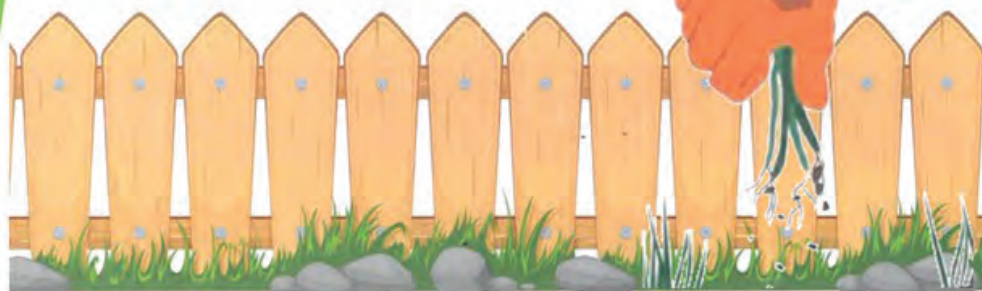
ANNONCE

« J'entretiens
mon trottoir ! »

La commune vous remercie
pour votre participation à l'effort collectif et citoyen.

« Chaque habitant de la commune doit participer à l'effort d'entretien en maintenant sa partie de trottoir, caniveau... en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation. » *

- ✓ Balayage,
- ✓ Désherbage (arrachage ou binage),
- ✓ Démoussage.



* Lien : Arrêté municipal 02/08/2018 - Réglementation des trottoirs et des rues.